

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOHAMED EL-BACHIR EL-IBRAHIMI

BORDJ BOU ARRERIDJ

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

Département des LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES



MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Réalisé en vue de l'obtention du diplôme MASTER

Option : didactique du FLE.

Thème :

L'impact de la lecture sur la compétence de l'oral

dans l'enseignement/apprentissage du FLE

Cas des élèves de 4^{ème} AM

- Etablissement 11 décembre 1961 Bordj Bou Arreridj -

Réalisé par :

- SAADOUNI Sid Ali

Encadré par :

-Mme BOUDERHEM H.

Les Membres du jury :

(Nom et prénom)	(Grade)	(Désignation)
- CHAAOUI LYDIA	MAA	Président
- BOUDERHEM HADA	MAA	Rapporteur
- BAROUCHI MUSTAPHA	MAA	Examineur

Année universitaire : 2019/2020



Remerciements

*Mes sincères remerciements à Mme. Boudershem H. d'avoir
accepté de diriger ce travail.*

*Et d'avoir été disponible à combler le vide à chaque fois que
je lui fais appel.*

*Ma reconnaissance va également vers les membres du jury
qui ont bien voulu consacrer leurs temps afin de consulter et
d'évaluer cette recherche.*

*Ma gratitude envers tous les enseignants qui
ont contribué à ma formation durant ces cinq années, je cite
particulièrement,*

*Mlle Soualah et M. Slimani Smail qui m'a donné beaucoup
d'inspirations afin de réaliser ce thème.*



Dédicaces

Je dédie cet ouvrage à mes parents qui m'ont été d'un soutien sans faille durant tout mon parcours.

Mes pensées et mes sentiments vont vers ma fratrie et Melle. Youssra qui a été d'un soutien moral indéfectible durant toute la période de réalisation de ce travail.



Table des matières

Titre	Page
<i>Remerciements</i>	
<i>Dédicaces</i>	
<i>Tables des matières</i>	
Introduction générale	01
<i>Cadre conceptuel</i>	
Chapitre I : L'enseignement/ apprentissage de l'oral	
Introduction partielle	06
1- Définitions.....	06
1-1 La définition de l'oral.....	06
1-2 DEFINITION DE LA DIDACIQUE DE L'ORAL.....	06
1-2-1- L'oral parlé.....	07
1-2-2 L'oral de l'écrit.....	08
2- L'APPRENTISSAGE DES LANGUES.....	08
2-1 L'apprentissage.....	09
2-2 Différences individuelles dans l'apprentissage d'une langue étrangère.....	10
3- NOTION DE COMPETENCE.....	10
3.1. QU'EST CE QU'UNE COMPETENCE.....	10
3-1-1 LA COMPETENCE COMMUNICATIVE.....	11
3-2-LA COMPETENCE DE COMPREHENSION ORAL.....	12
3-2-1 Qu'est-ce que la compréhension.....	12
A- Le modèle séméiologique.....	12
B- Le modèle onomasiologique.....	13
3-3- la compétence d'expression orale.....	14
A- Les conditions préalables à l'expression orale.....	14
4-LES DIFFRANTES COMPOSANTES DE L'ORAL.....	15
A- la composante linguistique.....	16
b- la composante discursive.....	16
c- la composante référentielle.....	16
d- la composante socioculturelle.....	16
5. l'enseignement de la langue française au moyen Contexte Algérien.....	17

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU MOYEN.....	17
6- Les raisons qui empêchent la prise de parole en FLE.....	23
6-1 Sur le plan psychologique.....	24
6-2 Sur le plan social et familial.....	24
6-3 Sur le plan didactique et pédagogique.....	25
6-4 Sur le plan phonétique.....	25
4-1 Les voyelles.....	25
4-2 Les consonnes.....	26
Conclusion partielle.....	27
Chapitre II : <i>La lecture est son impact sur la compétence de l'orale</i>	
Introduction partielle.....	29
1- Qu'est-ce que lire ?.....	29
1-2 Selon les dictionnaires encyclopédiques : le Robert et Larousse.....	29
2- L'enseignement/apprentissage de la lecture.....	30
2-1 L'approche structuro-globale audio-visuelle(SGAV).....	31
2-2 L'approche cognitive.....	31
2-3 L'approche communicative.....	32
3- Les méthodes de lecture.....	33
3-1 La méthode synthétique ou syllabique.....	33
3-1- a- La voie directe.....	34
3-1- b- La voie directe.....	34
3-2 La méthode analytique.....	34
3-3- La méthode mixte.....	35
4- La compréhension et le vocabulaire sont la structure profonde dans l'acte de la lecture.....	35
4-1- La compréhension.....	35
4-2- Le vocabulaire.....	36
5- Les stratégies de la lecture.....	36
5-1 la lecture balayage.....	36
5-2 la lecture sélective.....	36
5-3 la lecture détaillée ou studieuse.....	37
5-4- la lecture cursive.....	37
5-5 la lecture analytique.....	37

5-6 la lecture oralisée.....	37
5-7- la lecture silencieuse.....	37
5-8- la lecture active.....	38
6- Le passage de la lecture à la production orale.....	38
Conclusion partielle.....	40

Cadre pratique

Chapitre III

Introduction.....	42
Démarche méthodologique.....	42
1-Présentation du lieu de l'expérimentation.....	42
1-2 Présentation de l'échantillon.....	42
1-3 méthode utilisée dans l'expérimentation.....	42
2-Choix du corpus.....	42
3-Objectif de la recherche.....	43
4- Déroulement des séances.....	43
Conclusion.....	49
Résumé.....	51
Références bibliographiques.....	53

Introduction générale

Introduction générale

La didactique des langues étrangères consiste à adopter des méthodes et démarches aussi simples que possibles, de manière à faire passer aisément le message à l'élève ou l'étudiant.

Il y a lieu que l'apprenant arrive à acquérir les quatre habiletés suivantes à savoir : écouter, parler, Lire et écrire. Ainsi, au cours de l'apprentissage, l'oral l'emporte sur l'écrit. Lors d'un dialogue on peut toujours revenir sur des points et porter des précisions. Contrairement à l'écrit qu'on interprète en raison de l'absence de l'auteur.

En classes algériennes de langues, la priorité a été longuement accordée à l'écrit plutôt qu'à l'oral, ce qui a induit chez les élèves de grandes difficultés à s'exprimer couramment et défendre leurs idées par manque de bagages et de vocabulaire courant. Ainsi, l'élève est confronté continuellement au problème de langage nécessaire à la description rapprochée de son idée.

Le choix de ce thème découle en premier lieu d'un constat qui a suscité en moi une multitude d'interrogations. En effet, durant mon parcours universitaire, j'ai noté que peu d'étudiants prenaient la parole en cours. En essayant de s'exprimer en langue française beaucoup d'entre eux éprouvaient des difficultés par manque de mots nécessaires à la vulgarisation de leurs idées ou discours. Beaucoup ont des réponses aux questions posées, mais, par manque de munitions, ils n'arrivent pas à délier leurs langues.

Pour résoudre ce problème, plusieurs moyens peuvent constituer des sources d'enrichissement en matière du vocabulaire et de la communication chez l'apprenant. Je cite à titre d'exemples la lecture des ouvrages et documents, le suivi sur les écrans des différents documentaires par rapport au niveau des élèves en tirant le maximum d'informations relatives aux mots utilisés par les intervenants.

Comment l'enseignement/apprentissage de la lecture influe-t-il sur le développement de la compétence orale en FLE chez les apprenants de 4^{ème} année moyenne ?

De cette question principale découlent des dérivées secondaires et complémentaires qui s'intitulent :

- 1- Durant la séance de la lecture, par quels moyens les enseignants peuvent-ils inciter et motiver les apprenants de 4^{ème} année moyenne à parler et à s'exprimer en FLE ?
- 2- Quelle est la méthode appliquée dans l'enseignement/apprentissage de la lecture au cycle moyen afin de solliciter les apprenants à s'exprimer à l'oral?
- 3- Comment l'enseignant peut-il intervenir efficacement afin d'aider les élèves à dépasser leurs difficultés de lecture et à prendre la parole en FLE ?
- 4- quelles sont les difficultés qui entravent les élèves pour prendre la parole ?
- 5- le temps assigné aux élèves afin de s'exprimer est-il insuffisant ?

Ainsi, les questions ci-dessus m'ont incité à émettre l'hypothèse ci-après :

La lecture peut jouer un rôle très important dans le développement de la compétence orale des apprenants de 4^{ème} année moyenne.

A partir de cette hypothèse, on peut tirer d'autres clarifications quant à la question posée. .

Je suppose que :

- 1- L'enseignant peut faire appel à différentes stratégies de la lecture pour améliorer la compétence orale chez les apprenants
- 2- Accorder plus de temps aux élèves pour s'exprimer oralement
- 3- la lecture de différents types de textes, les comptes, les fables, peuvent motiver l'apprenant à s'exprimer oralement en FLE
- 4- Le taux d'informations sur le sujet ou l'histoire dont on parle ou on raconte permettrait à l'apprenant d'avoir confiance en soi.

Introduction générale

L'objectif de ce travail est de montrer que la lecture est une activité qui pourrait influencer et développer sensiblement la compétence de l'expression orale de l'apprenant.

La lecture de différents textes et ouvrages (fables contes articles de presse..etc) lui permettrait de prendre la parole d'une façon plus audacieuse et autonome. La maîtrise d'un sujet lu auparavant contribue à développer en lui une confiance en soi.

Afin de vérifier les hypothèses, et répondre aux objectifs de cette recherche, le travail a été présenté en deux parties : théorique et pratique.

Premièrement, la partie théorique comprend deux chapitres : le premier met en avant un cadre conceptuel qui est en rapport direct avec l'enseignement /apprentissage de l'oral au cycle moyen, le deuxième met en exergue le rapport existant entre la lecture et le développement de la compétence orale des élèves. Il s'agit précisément d'explicitier les différents outils qui interviennent dans l'enseignement /apprentissage de la lecture et leur effet sur le développement de la compétence orale des élèves.

La deuxième partie : c'est la partie pratique

Dans cette partie j'aurais prévu de faire une expérimentation dans plusieurs séances en essayant de prouver que la lecture pourrait développer la compétence orale chez l'apprenant de 4ème AM dans plusieurs situations.

Le cadre conceptuel

Chapitre I :

*L'enseignement/
apprentissage de l'oral*

Introduction

Aujourd'hui, l'apprentissage d'une langue étrangère représente une conception nouvelle comparée à ce qu'il était auparavant. En effet, le besoin et la nécessité croissante de communiquer se sont fait sentir, les échanges de tous types commerciaux, économiques, diplomatiques, exigent l'apprentissage d'une langue fonctionnelle, commode à la portée des usagers.

1-1 La définition de l'oral

L'oral est un terme polysémique qui a connu une multitude de définitions :

Selon le dictionnaire le Robert, l'oral est défini comme « *opposé à l'écrit, qui se transmis par la parole* ». ¹

Cependant selon le petit Larousse, l'oral signifie : « *transmis par la voix (par opposition à l'écrit). Témoignage orale. Tradition orale, qui appartient à la langue parlée* ». ²

J.P.Cuq, dans le dictionnaire didactique du français langue étrangère et seconde explique que : « *...la façon la plus répandue de penser l'oral a continué souvent à être contrastive : l'oral est référé à l'écrit.* ». ³

Donc l'oral se rapproche à l'écrit pourtant que l'oral est né bien avant l'écrit.

Trendel (2008, p.29) évoque que l'oral est un moyen nécessaire pour s'exprimer, pour communiquer et pour interagir avec l'autre en disant que :

« *L'oral est défini comme un moyen privilégié de communication permettant la relation entre les individus, et comme un moyen d'expression de la pensée et des affects.* ». ⁴

1-2 Définition de la Didactique de L'oral :

Le dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques (Reuter, 2007, p.67) définit les didactiques comme :

« *Les disciplines des recherches qui analysent les contenus (savoir, savoir-faire...) en tant qu'ils sont objets d'enseignement et d'apprentissage, référés /référables à des matières*

¹ (le Robert, 1991, 700)

² (Le petit Larousse, 1995, 720)

³ J.P.Cuq le dictionnaire didactique du français langue étrangère et seconde (2003, p.182),

⁴ Disponible sur: <http://eprints.aidenligne-français-université.auf.org/31/>. Consulté le 19 février 2020

Chapitre I.....L'enseignement/ apprentissage de l'oral

scolaires [...] C'est donc la focalisation sur les contenus et sur leurs relations à l'enseignement et à l'apprentissage qui spécifie les didactiques ».

Cela explique que la didactique est la discipline qui est censée à analyser les savoirs et les savoir-faire de l'apprenant dans sa classe de FLE en tant qu'un objet d'enseignement et d'apprentissage.

La didactique de l'oral est un sous-domaine de la didactique qui a pour mission d'analyser les savoirs et les savoir-faire relatifs à la compétence orale dans les différentes matières scolaires. Elle occupe une place intégrante de la didactique de la langue française. (Rouba Hassan et Florence Bertot, sd, p.24).¹

La didactique de l'oral se diffère de la didactique de l'écrit en se basant sur les points suivants : la didactique de l'oral s'intéresse essentiellement au langage spontané de l'élève et son expression dans la classe, elle respecte les besoins des deux acteurs (enseignant/élève) lors de leur production orale pratiquée et appliquée au sein de la salle de classe : « *appliquer une didactique de l'oral en classe, c'est accepter l'oral dans toutes ses variétés..., de l'écouter et de le travailler pour en objectiver les traits spécifiques.* » (Le Cunff et Romian, 1991,p.178).

Donc, la didactique de l'oral permet à l'élève d'apprendre une nouvelle langue parfaitement dans les différentes situations de communication qui doivent être créées et organisées de manière réelle pour qu'ils puissent s'ingérer à cette situation en appliquant leur compétence orale et en s'habituant à s'écouter afin de développer leur aspect auditif qui est considéré comme le point de départ pour apprendre à parler correctement. (Lizanne Lafontaine, volume 8, N°1, 200

En effet, le terme oral en cadre d'enseignement est utilisé pour indiquer les différentes situations exigeant la réalisation de l'oral en fonction des contextes.

Cela fait appel à l'existence de différents types d'oraux, dans notre mémoire j'évoquerais deux types principaux qui dominent la classe de FLE.

A ce propos, on distingue deux types d'oraux :

1-2-1- L'oral parlé : c'est ce qui est utilisé sous formes de questions / réponses, où il se définit comme le produit de l'interaction en face à face, c'est en fait un oral qui s'appuie sur les échanges et les interactions improvisés en classe, il est alors autonome et se détache de toute trace écrite.

¹ Disponible sur : <http://books.google.dz>.

1-2-2 L'oral de l'écrit : pendant la lecture d'un texte ou d'une réponse réalisée par écrit, on regroupe traditionnellement sous le terme d'oralité des traits définitoires d'un oral qui prend appui sur des notes, il nécessite un temps de préparation et une réflexion sur la norme de la part de l'étudiant qui veille à se faire comprendre en cherchant le mot juste.

Évidemment la prise de parole et la verbalisation des textes se distinguent de la langue écrite par des spécificités qui influent par leurs maîtrises ou pas sur la situation de communication, nous allons révéler les différents aspects de l'oral selon les théories de (MOIRAND, 1982) et (GONZALEZ-REY, 2016).

2- L'APPRENTISSAGE DES LANGUES

2-1 L'apprentissage :

Le dictionnaire de didactique des langues étrangère attribue à l'apprentissage la définition suivante : « *L'apprentissage est la démarche consciente, volontaire et observable dans laquelle un apprenant s'engage, et qui a pour but l'appropriation. L'apprentissage peut être défini comme un ensemble de décisions relatives aux actions à entreprendre dans le but d'acquérir des savoirs ou des savoir-faire en langue étrangère* ». ¹

Bernard Py définit quant à lui l'apprentissage comme étant la : « *construction artificielle, caractérisée par la mise en place de contraintes externes(...)* ». ²

De son côté, Pierre Martinez note que l'apprentissage relève d'une conduite volontaire et durable, où la motivation de l'apprenant joue un rôle déterminant, la représentation que se fait le sujet de la langue qu'il va apprendre peut renforcer son désir ou au contraire l'affaiblir. ³

Selon kramsch « *L'apprentissage naît de l'interaction entre un individu jouant le rôle d'apprenant et d'un autre jouant le rôle d'enseignant* ». ⁴

Pour le même auteur, deux individus composent nécessairement le processus d'apprentissage chacun ayant un rôle et entrant en interaction. Des définitions citées, il se

¹ Cuq J.P., Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, CLE, p22.

² Cité par J.P.Cuq, I.Gruca, Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, PUG, p110.

³ Martinez .P, « Didactique des langues étrangères », PUF ; « Que sais-je » p 30.

⁴ Kramsch C., interaction et discours dans la classe de langue, HATIER-CREDIF ; «LAL», p23.

dégage que, l'apprentissage« situation guidée», est caractérisé par l'aspect artificiel et volontaire. L'apprenant est soumis à des contraintes de différents ordres (espace, temps...) contrairement à l'acquisition, « situation non guidée », qui est implicite et souvent initiée à des situations naturelles, sans guidage explicite du processus d'acquisition. Néanmoins, et en ce qui concerne les langues il existe des différences individuelles dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

2-2 Différences individuelles dans l'apprentissage d'une langue étrangère :

Janet Atlan qui s'intéresse particulièrement aux différences individuelles en apprentissage des langues et à l'utilisation de stratégies d'apprentissage par les apprenants, distingue quatre types de différences individuelles :¹

- Des différences cognitives (style cognitif –, le fait de prendre des risques, analysant/globalisant ; le style d'apprentissage – visuel, auditif, tactile ; intelligence)
- Des différences affectives (motivation, personnalité, anxiété, confiance en soi)
- Des différences socio – culturelles (âge, sexe, éducation antérieure)
- Des différences dans l'utilisation des stratégies d'apprentissage.

Le schéma suivant donne un aperçu des variables intervenants dans l'apprentissage d'une langue étrangère, il est adapté de Naiman et al (1978) et Skehan et revue par Janet Atlan.

¹ Atlan. L'utilisation des stratégies d'apprentissage d'une langue dans un environnement des TICE, REVUE ALSIC Vol. 3, numéro 1, juin 2000pp. 109 – 123.

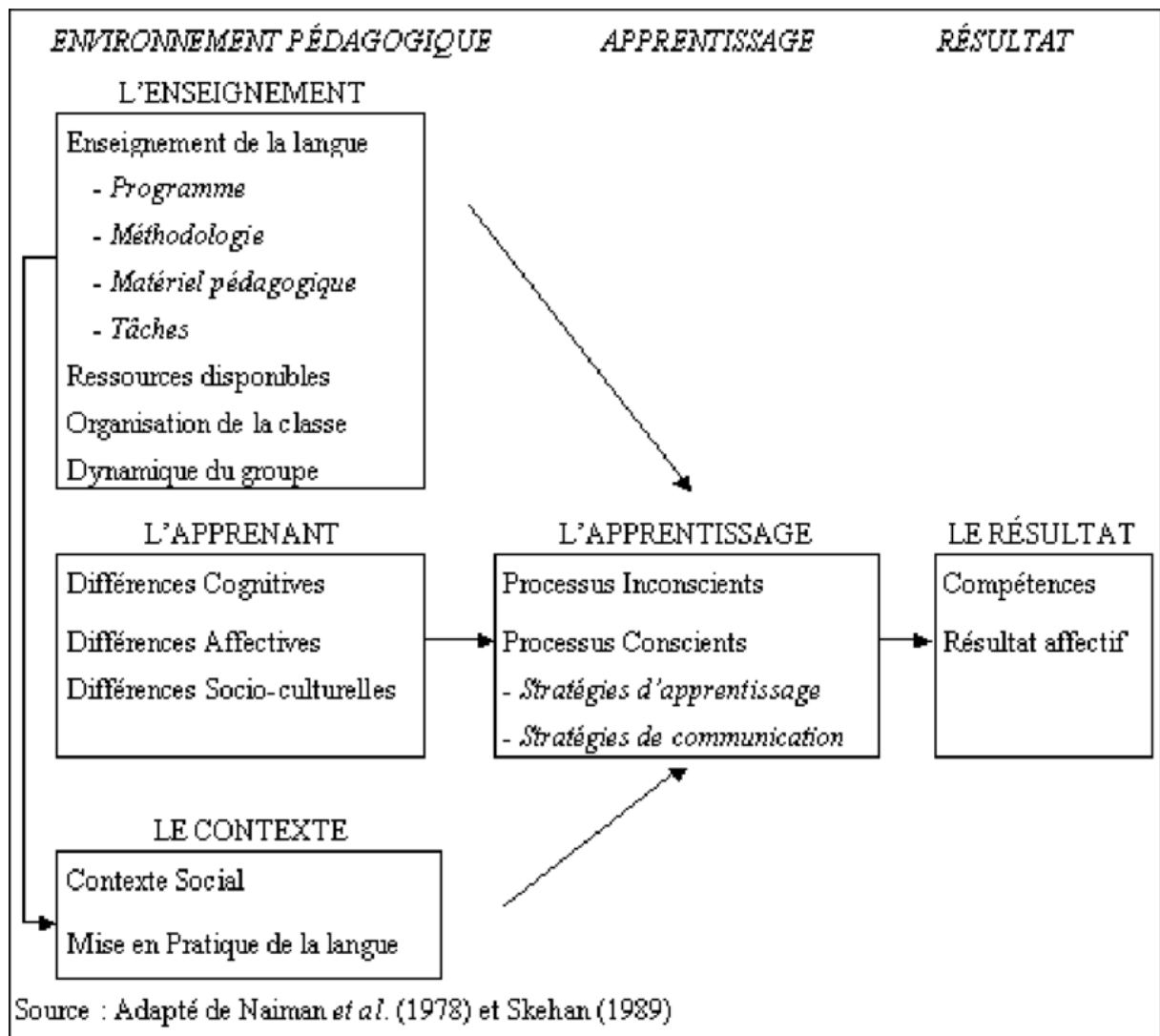


Schéma d'apprentissage des langues

3- NOTION DE COMPETENCE

3-1- QU'EST CE QU'UNE COMPETENCE ?

Selon WOLFS (1998) la compétence est « un ensemble de connaissances et de savoir-faire permettant d'accomplir de façon adaptée une tâche ou un ensemble de tâches ».¹

¹ J.L.WOLFS. *méthodes de travail et stratégies d'apprentissage*. Pédagogie en développement, 1998, p 15.

Du point de vue linguistique, la définition donnée par le dictionnaire de linguistique est : « *La compétence est le système de règles intériorisé par les sujets parlants et constituant leur savoir linguistique, grâce auquel ils sont capables de prononcer ou de comprendre un nombre infini de phrases inédites.* ».¹

D'autre part J.P Cuq affirme que « *socioculturelles Le terme recouvre trois formes de capacités cognitives et comportementales : compétences linguistiques, communicatives et,* ».²

3-1-1 LA COMPÉTENCE COMMUNICATIVE

La compétence communicative a été proposée au début des années 70 par Dell Hymes en réponse au linguiste Chomsky qui, en évoquant la notion de compétence linguistique (pour référer au seul savoir grammatical) isole la parole du contexte dans lequel elle se produit.

G.Goanach (1987) estime que « les compétences de communication » sont acquises progressivement en L1 « *il s'agit de savoir entamer un dialogue, attirer l'attention de son interlocuteur, répondre à des questions de vérification, établir un accord sur un objectif...* ».³

Hymes⁴ définit la « **compétence de communication** » comme englobant la compétence grammaticale, équivalente à la compétence linguistique de Chomsky, et la compétence socioculturelle, qui répond elle aussi à des règles précises. En effet, Selon lui, la compétence de communication serait donc constituée de deux types de savoirs : ceux qui renvoient aux règles linguistiques permettant de générer des énoncés, c'est-à-dire la compétence chomskyenne stricto sensu, et ceux qui renvoient aux règles d'usage de type social ou culturel.⁵

Dell Hymes dit à ce propos qu'« *Il ne s'agit pas simplement d'acquérir la compétence linguistique de L2, mais aussi sa compétence communicative, c'est-à-dire les normes*

¹ Dubois, J *Dictionnaire de linguistique*, LAROUSSE, 2002, p 100.

² Cuq, J.P, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, CLE International, 2003, p48.

³ Goanach.G, *théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, CREDIF Hatier, 1987, p 183.

⁴ Cité in Claude Springer, Maître de conférences, Université Marc Bloch, Strasbourg.

⁵ Springer. C, *Que signifie aujourd'hui devenir compétent en langues à l'école ?* Université Marc Bloch, Strasbourg. In *Langues Modernes*, novembre 1999

3-2- La Compétence De la Compréhension Orale

Dans tout processus d'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère la compréhension orale est une compétence que l'apprenant acquiert. Il est nécessaire de le former à cette compétence, car elle constitue l'un des maillons forts de l'apprentissage d'une langue étrangère. Elle se situe au début du dispositif d'appropriation de nouveaux actes de langage.

3-2-1 Qu'est-ce que la compréhension ?

« La compréhension est l'aptitude résultant de la mise en œuvre de Processus cognitifs, qui permet à l'apprenant d'accéder au sens d'un texte qu'il écoute (compréhension orale) ou lit (compréhension écrite)».²

Selon Cuq³, la compréhension peut être décrite suivant deux ou processus :

Le processus sémasiologique et le processus onomasiologique. La différence entre les deux modèles se situe dans les opérations utilisées par le sujet dans son interprétation. Or, les opérations du premier modèle «sémasiologique» sont dites de bas niveau « bas- haut », le passage se fait de la forme au sens. Le second modèle «Onomasiologique» implique des opérations de haut niveau « haut- bas », ici les connaissances antérieures jouent un rôle capital dans le traitement de l'information.

A- Le modèle sémiologique

Quatre grandes opérations entrent dans le processus de compréhension ; elles se déroulent en quatre temps⁴ :

□ Une phase de discrimination qui porte sur l'identification des sons ou la reconnaissance des signes graphiques ;

¹ Besse.H, *méthodes et pratiques des manuels de langue*, Didier, coll. Essais.1985, p 48.

² Cuq. J.P, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, PUG.2002, p 152

³ Idem, p 153.

⁴ Marie-José Gremmo, Henri Holec, *la compréhension orale : un processus et un comportement*, le français dans le monde recherches et applications, N° spécial Fév. /Mars 1990.

- Une phase de segmentation qui concerne la délimitation de mots, de groupes de mots ou de phrases ;
- Une phase d'interprétation qui autorise l'attribution d'un sens à ces mots ou groupes de mots ou phrases ;
- Une phase de synthèse qui consiste en une construction du sens global du message par addition des sens des mots ou groupes de phrases.

Ce processus est mis en œuvre par des sujets (lecteurs ou auditeurs) peu expérimentés. Il est caractérisé par sa démarche qui est linéaire.

B- Le modèle onomasiologique

« Le processus de compréhension, qui s'opère selon le type « de haut en bas » résulte d'une série d'opérations de pré construction de la signification du message par le récepteur, qui établit un certain nombre d'hypothèses et les vérifie ensuite. »¹

Au début de la phase de réception, le sujet formule les premières hypothèses en se basant sur le contenu du message, à partir de ses connaissances sur la situation de communication. Il y a un travail d'anticipation qui s'effectue aussi bien au niveau global qu'à un niveau plus restreint. Après avoir émis des hypothèses, vient la phase de leur vérification, opération qui s'accomplit grâce à la saisie d'indices et de redondances se trouvant dans la communication et qui permettent de rejeter de confirmer les hypothèses (sémantiques et formelles) de départ.

Le processus s'achève par la phase qui concerne le résultat de la vérification. Le sujet se trouve devant trois situations : soit les hypothèses sont avérées la signification du message «préconstruite» s'intègre dans la construction de signification en cours², soit les hypothèses sont infirmées :

Le sujet reprend sa tentative en émettant d'autres hypothèses, il peut avoir recours à la procédure sémasiologique. Si les hypothèses ne sont ni confirmées ni infirmées le sujet

¹ Cuq.J.P, *dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, CLE International, 2003, p 99.

² Cuq J.P.I.Gruca, « *cours de didactique du français langue étrangère et seconde* », 2002, p 172.

suspend la construction de la signification jusqu'à ce qu'il y est d'autres indices susceptibles de l'aider. Autre alternative; il peut simplement abandonner la recherche de construction du sens.

En résumé, ce modèle concernerait des sujets expérimentés. La construction du sens par le sujet dépend de la masse des connaissances de différents ordres dont il dispose (sociolinguistiques, socio- psychologiques, culturelles...), car les hypothèses sont construites grâce à celles-ci.

3-3- la compétence d'expression orale :

L'expression sous sa forme orale et écrite, constitue avec la compréhension orale et écrite un objectif fondamental de l'enseignement des langues Cuq¹ insiste sur le fait qu'il serait inutile de dissocier la compréhension de l'expression, les deux compétences sont complémentaires.

Le fait de s'exprimer requiert des efforts vu le rassemblement de plusieurs facteurs peut engendrer des difficultés, voire des blocages. En effet, comme le souligne Cuq³ :« *l'association entre le verbal et le gestuel, les traits émotionnels et l'implicite que véhicule l'oral et toutes les formes d'interaction sont autant de facteurs qui complexifient le domaine et peuvent être sources de blocage pour un étudiant étranger*».

Lionel Bellenger² indique également que« *L'oral est lié à la physiologie de la parole: respiration, voix, diction, prononciation, articulation, débit, intonation...Il est aussi lié au langage non verbal: postures, mimiques, gestes, jeux des regards, position du corps, relations aux objets.*».³

B- Les conditions préalables à l'expression orale :

Pierre-Yves Roux⁴ propose une analyse judicieuse où il affirme que pour qu'un apprenant prenne la parole en classe cinq conditions préalables sont nécessaires voire indispensables :

¹ Ibid.

² Bellenger.L, cité par Mairel, CH. Blochet, P « *Maîtriser l'oral*, MAGNARD, 1998, p 46.

³ Ibid.

⁴ Yves Roux.P, L'ORAL EN CLASSE DE LANGUE : de la production à l'expression in *LE FRANÇAIS DANS LE MONDE*, N°327 p 36.

□ Il faut avoir quelque chose à dire ou à exprimer : ce point renvoi au degré d'attractivité du thème traité, par rapport à l'apprenant.

□ Il faut savoir le dire ou l'exprimer : en effet, comme l'explique Pierre Yves Roux il y a cinq niveaux de communication et chaque apprenant peut en utiliser un, reste à savoir lequel de ces niveaux sera accepté par l'enseignant. Or, il y a la communication « non-verbale » (la kinésique, mimique, proxémique...); la communication « non linguistique » qui ne s'effectue pas au moyen de « mots »¹ tels que les onomatopées, les bruits et tout ce qui a attrait à la l'intonation ; la communication « non construite » L'exemple des phrases incomplètes ; la communication « non normée » celle qui s'écarte des règles de fonctionnement de la langue celle-ci est souvent refusée par l'enseignant enfin la transmission verbale, construite et normée.¹

□ Il faut avoir le droit de le dire ou de l'exprimer : l'auteur fait références aux sociétés où les enfants ne peuvent adresser la parole à des adultes, enseignants y compris pour des raisons d'ordre social ou coutumier.

□ Il faut avoir envie de le dire ou de l'exprimer : la motivation de l'apprenant est souvent liée au comportement de l'enseignant: ainsi un enseignant qui interrompt un apprenant pour le corriger ne favoriserait pas une prise de parole spontanée de cet apprenant. L'auteur explique qu'il faut distinguer entre les phases d'expression et de travail systématique sur la langue.

□ Il faut avoir l'occasion de le dire ou de l'exprimer : cette condition suppose que l'enseignant propose effectivement des activités orales, organisées à l'intérieur d'une véritable progression.

4- Les différentes composantes de l'oral

La communication orale exige la présence de la compétence de compréhension et d'expression, ces deux aspects font également appel aux composantes responsables sur la réalisation de cette communication ; il est très important que le locuteur maîtrise à certain degré les différentes composantes de la langue pour pouvoir réussir sa situation de communication.

¹ Kramch.C, *interaction et discours dans la classe de langue*, HATIER CREDIF, 1984, p 83.

Les composantes de la communication :

- Le modèle de **Sophie Moirand** qui distingue quatre composantes:

A- la composante linguistique : c'est-à-dire la connaissance des divers systèmes de règles aussi bien syntaxiques lexicales, sémantiques, phonologiques que textuelles qui permettent de reconnaître ou de réaliser une grande variété de messages ;

b- la composante discursive : c'est-à-dire la connaissance et l'utilisation des différents types de discours et adapter selon les différentes caractéristiques de toute situation de communication ;

c- la composante référentielle qui concerne, de manière générale, la connaissance des domaines d'expérience et de référence ;

d- la composante socioculturelle qui permet de connaître et d'interpréter les règles du système culturel, notamment celles qui régissent les normes sociales de communication et d'interaction.¹

- Le modèle de **Canale** et **Swain** 2 dans lequel la compétence de communication se compose de :

- une compétence linguistique c'est-à-dire la connaissance d'aspects grammaticaux, lexicaux et phonologiques de la langue et la capacité de manier ces aspects pour former des mots et des phrases.

- une compétence socio-linguistique qui consiste à savoir quoi dire à quel moment, dans quelle situation et comment le dire.

- une compétence discursive qui a trait au ménagement du discours : discours avec les natifs en milieu naturel (reconnaître le sujet d'une émission de radio, d'un texte écrit, inférer les intentions d'un interlocuteur, saisir des significations globales et de détails), mais avant tout

¹ Cuq.J.P. *cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, CLE International, 2002, p 150-151

discours avec les autres membres de la classe (quand et comment prendre la parole, comment diriger la discussion) ;

- une compétence stratégique ou capacité de compenser les déficiences de trois autres compétences.

5. L'enseignement De La Langue Française Au cycle Moyen

« CONTEXTE ALGERIEN »

La réforme opérée en avril 2002 dans le système éducatif, a bien évidemment touchée à l'enseignement des langues. Les objectifs visés sont décrits de la manière suivante « *Organiser selon une méthode progressive, scientifique et expérimentale, l'ouverture sur les langues étrangères dans l'enseignement fondamental afin de permettre l'accès direct aux connaissances et savoirs universels* ». ¹

«L'apprentissage du français langue étrangère contribue à développer chez l'élève tant à l'oral qu'à l'écrit, la pratique des quatre domaines d'apprentissage écouter/parler et lire/écrire». ²

Le but de cet apprentissage est d'amener l'élève à communiquer et à pouvoir se documenter en langue étrangère.

Les tâches assignées à l'élève sont émises en termes de compétences « *il s'agira pour l'élève de collègue, à partir de textes variés oraux ou écrits de se forger des outils d'analyse méthodologique efficaces pour aborder ces textes ou en produire lui-même*». ³

Objectifs De L'enseignement Du Français Au cycle Moyen :

Au cours des quatre années de l'enseignement moyen des objectifs d'enseignement sont assignés à chaque niveau. Dans cette partie je vais essayer de maitre l'accent sur tous les objectifs relatifs au domaine de l'oral tels qu'ils sont émis dans les manuels de programmes.

¹ Revue « *el mourabbi* », La réforme du système éducatif, *avril-Mail/2004 N° 1* extrait du site www.cndp.dz

² Ministère de l'éducation nationale, *Programmes de la 3ème année moyenne*, juillet 2004, p 20.

³ Ibid.

A- Objectifs de l'enseignement du français en 1ère année moyenne

Comme il est cité dans le manuel des programmes de la 1ère année, les objectifs fixés en 1ère AM s'inscrivent dans la continuité du cycle précédent (cycle primaire). En effet, ils consolident les acquis, en pratiques langagières orales et écrites, de même qu'ils tendent vers l'homogénéisation des niveaux. Plusieurs formes de discours seront retenues: le récit, la description, le dialogue.

Cependant, le narratif constituera la dominante vu qu'il correspond aux motivations de la tranche d'âge concernée.

Profil d'entrée

En 1ère année moyenne l'élève est en mesure de réagir à des sollicitations par un comportement approprié, verbal ou non verbal ; il est censé prendre la parole de façon autonome et s'exprimer de manière compréhensible dans des séquences conversationnelles, l'élève est capable de dire un poème, il peut questionner, répondre et s'exprimer à partir d'un support écrit ou visuel.

Profil de sortie

« L'élève sortant de la 1ère année aura renforcé ses bases en français »¹

À l'oral, l'élève sera capable d'exposer des idées, d'exprimer un affect et de donner un avis. Il sera capable de dire à haute voix des textes variés. Il pourra reformuler une histoire, un propos.

Objectifs de l'enseignement du français en 2ème année Moyenne

L'objectif visé en 2ème année est la description, l'élève est invité à s'inscrire au long de l'année dans cette optique.

¹ Ministère de l'éducation nationale, programmes de la 1ère année moyenne

Décrire, c'est faire imaginer un lieu, des objets mais aussi un personnage, en les donnant à voir au lecteur¹. On rencontre rarement une description isolée: elle est le plus souvent intégrée à un autre type de texte : explicatif, argumentatif ou, bien sûr, narratif.

Le profil d'entrée

A l'oral, l'élève est sensé avoir développé des attitudes de bon auditeur, notamment face à une séquence narrative. Il sait raconter une histoire ou la dire autrement, reformuler un propos, lire à haute voix des textes variés.

Le profil de sortie¹

Au terme de la 2^{ème} année, l'élève sera, au niveau de l'oral capable de :

- identifier l'objet de la description dans un texte écouté ;
- décrire un itinéraire ;
- insérer une description dans différents types de discours en fonction de la situation de communication ;
- reformuler un énoncé descriptif ;
- nommer les éléments constitutifs d'un objet.

Objectifs de l'enseignement du français en 3^{ème} AM

L'objectif fixé en 3^{ème} année est l'explication. L'accent est mis sur le discours explicatif.

Le discours explicatif a pour but de présenter et de faire comprendre un phénomène. On le rencontre principalement dans les livres scientifiques et techniques, ainsi que dans les ouvrages de vulgarisation (encyclopédies, manuels, journaux)

¹ Ministère de l'éducation nationale, *Programmes de 2^{ème} année moyenne*,

L'explication suit un ordre logique, elle se décompose souvent en trois étapes: en premier lieu la présentation du phénomène et formulation du problème (parfois sous forme de question) ; suivie de l'explication proprement dite qui aborde les difficultés les unes après les autres à travers une véritable démonstration et enfin, la conclusion.²

Le texte explicatif constitue à notre avis un support fort utile pouvant aider les élèves à développer leurs compétences en expression orale, dans le sens où l'élève apporte des informations sensées être ignorées par les «camarades ou parfois même des enseignants ».

Le profil d'entrée³

A son arrivée en 3ème année, l'élève est sensé posséder un certain nombre de savoir-faire: la description est ici au premier plan de ses acquis vu qu'elle a été étudiée en 2ème année.

A l'oral l'élève est capable de :

- écouter et comprendre une séquence narrative ;
- identifier l'objet de la description dans un texte écouté, reconnaître le(s) passages descriptifs dans des séquences narratives et nommer les objets constitutifs d'un objet ;
- reformuler un énoncé descriptif ;
- décrire un itinéraire, décrire une personne, un objet, un lieu à partir d'un support iconique (affiche, image,...), en outre, insérer une description dans différents types de discours en fonction de la situation de communication ;
- lire à haute voix des textes variés, reformuler raconter une histoire.

Le profil de sortie¹

L'Identification, la formulation et la production forment le profil de sortie de la 3ème année du moyen. Ainsi, à l'oral l'élève sera capable de :

- identifier le thème et le propos d'une explication, mais également identifier les différentes étapes qu'elle comporte ;
- formuler une question précise et reformuler une explication écoutée ;
- produire une explication à partir d'un schéma produire un énoncé explicatif cohérent.

Objectifs de l'enseignement du français en 4ème AM

L'Argumentation représente l'objectif d'enseignement de la 4ème année moyenne. Le discours argumentatif cherche avant tout à convaincre. Il défend une thèse au moyen d'arguments généralement étayés par des exemples. L'objectif du discours argumentatif est de soutenir un point de vue et de convaincre un adversaire, soit pour modifier son opinion ou son jugement, soit pour l'inciter à agir.

Le profil d'entrée

En 4ème année, l'élève arrive au terme de son apprentissage, il a construit un ensemble de savoir et de savoir-faire qui lui seront nécessaire pour parfaire son cursus. Nous retrouverons ici, des habiletés citées auparavant mais non sans intérêt, étant donné que la 4ème année représente le point où tous les acquis des trois années antérieures fusionnent :

A l'oral l'élève est capable de :

- formuler une question précise ;
- lire à haute voix des textes variés (narratifs, descriptifs ou explicatifs) ;
- identifier l'idée générale dans un texte écouté (narratif, descriptif ou explicatif) ;

¹ Ministère de l'éducation nationale, *Programmes de la 3ème année moyenne*,

- écouter et comprendre une séquence narrative, descriptive ou explicative ;
- reformuler un énoncé narratif, descriptif ou explicatif ;
- raconter une histoire ;
- reconnaître les (s)passages descriptifs des séquences narratives ;
- insérer une description, une explication dans différents types de textes
- décrire une personne, un objet, un lieu à partir d'un support iconique (affiche, image...) décrire, expliquer un itinéraire ;
- nommer les éléments constitutifs d'un objet dans un texte descriptif et / ou explicatif ;
- reconnaître les séquences explicatives dans des textes narratifs et /ou descriptifs écoutés ;
- identifier les étapes d'une explication à travers un support iconique ;
- produire un énoncé explicatif cohérent.

Le profil de sortie¹

Tout au long de son parcours, l'élève aura approché les quatre types de textes (le narratif, descriptif, l'explicatif et l'argumentatif) et sera, au terme du cursus moyen, en mesure de :

- identifier le sujet traité dans différents types de textes (narratif, descriptif, explicatif et argumentatif) ;
- distinguer le texte argumentatif du texte narratif, descriptif ou explicatif ;
- dégager le point de vue de l'énonciateur ;

¹ Ministère de l'éducation nationale, *Programmes de 4ème année moyenne*,

- reformuler un court énoncé narratif, descriptif, explicatif à visée argumentative ;
- donner son point de vue par rapport à une situation précise ;
- étayer une opinion à l'aide d'arguments ;
- conforter l'argument à l'aide d'exemples, d'explications, de définitions, de proverbes, de citations...
- produire un court énoncé narratif, descriptif ou explicatif ;
- produire un court énoncé argumentatif.

Remarque ;

le niveau des tâches assignées aux élèves est de plus

en plus difficile. L'élève est devant une multitude de compétences à

acquérir, reste à savoir s'il en serait capable.

6– Les raisons qui empêchent la prise de parole en FLE

Les raisons qui empêchent la prise de parole en FLE chez les apprenants de la 4ème année moyenne, varient considérablement d'un enfant à un autre, chez certains, elles sont attribuable à des troubles neurologiques sévères comme un handicap visuel ou auditif. Chez d'autres, il faut plutôt chercher l'origine des problèmes dans le milieu familial de l'enfant : pauvreté, faible niveau de scolarité des parents etc.... En effet les obstacles et les difficultés qui entraînent les apprenants lors de la communication orale sont multiples dont l'apprenant devient incapable de s'exprimer oralement en FLE. Ces derniers peuvent être classés en trois groupes.

6-1 Sur le plan psychologique

Les difficultés de prendre la parole en classe de français comme langue étrangère est liée à des facteurs psychologiques tel que la glottophobie la peur et l'anxiété, chaque apprenant à un degré de timidité, une façon de parler, un accent différent, tout ça peuvent paralyser la prise de parole chez eux. En plus prendre la parole pour les apprenants, c'est prendre le risque d'être jugé, par l'enseignant d'une part, et par ses camarade d'une autre part, cela lui prive la confiance en soi, la peur de commettre des erreurs surtout au niveau de la prononciation.

Parler en classe de FLE est un risque pour les apprenants, le fait qu'ils manquent de confiance en soi et par la crainte de jugements et des moqueries de ses camarades de classe, donc l'apprenant préfère se taire que parler dans une langue étrangère.

6-2 Sur le plan social et familial

A côté de l'école, l'environnement familial ou social joue un rôle très important pour l'apprentissage. [« La démarche vers l'école de la réussite [...] promet l'engagement individuel et collectif par des alliances avec les parents et le partenaire avec les familles et les différents groupes de la communauté de son ensemble »]. Cela montre que la famille et la société deux partenaires très importante pour la réussite de l'école et l'apprentissage en général. Ces partenaires peuvent permettre à l'élève de réaliser que la langue française est également utilisée à l'extérieur des murs de l'école. A cet effet, l'enfant peut entamer la vie sans peur parce qu'il est entouré de ses parents qui l'aident à améliorer son savoir en FLE. Il ira à l'école avec un bagage plus ou moins riche qui lui permet à comprendre et à s'exprimer oralement en interaction. Par contre, l'enfant dévalorisé par ses parents et qui s'exprime rarement en français, c'est parce qu'il lui manque la pratique orale dans les milieux fréquents.

C'est à partir de là qu'on peut saisir clairement la différence entre les apprenants et les niveaux qui se varient selon que l'élève parvient d'un foyer francophone ou arabophone ou généralement les parents analphabètes ou ils ne maîtrisent pas la langue étrangère.

La majorité des apprenants issus des familles dont les parents ne connaissent la langue étrangère, ont des difficultés au niveau de l'oral, mais on ne peut pas généraliser car chaque élève est un cas particulier.

6-3 Sur le plan didactique et pédagogique

Les raisons qui pouvaient déterminer la passivité communicationnelle chez l'apprenant sont des raisons portant sur la manière d'enseigner ou de faire apprendre la langue française comme langue étrangère. Le choix des démarches permettant la maîtrise des langues est décisif les outils et les activités didactiques sont déterminants dans la mesure où ils ont capable d'atteindre les compétences et les finalités visé.

L'enseignant a le grand rôle dans l'acquisition et l'expression verbale chez l'apprenant, son génie s'avère dans la création d'un climat favorisant les échanges et aspirant de former des élèves causeurs et homogènes dans une classe groupe. De même pour tout ce qui institutionnel ou encore structurel, c'est-à-dire une classe de conversation n'adoptant pas le même schéma qu'une autre classe l'espace pédagogique nécessite d'être propice aux interventions langagières, il doit stimuler les apprenants de façon à les motiver et à susciter leurs envies de prendre la parole.

De surcroît, l'expression orale doit s'écarter de la pédagogie qui s'articule autour de l'interaction du type question –réponse entre enseignant et apprenant. Elle ne semble pas être particulièrement efficace pour inviter les apprenants à communiquer en langue étrangère c'est pourquoi il faudrait envisager d'autre pédagogie plus appropriées et plus performant qui permettant d'inciter les élèves à parler en leur faisant vaincre les dits obstacles pour qu'ils puissent s'exprimer en une langue dont ils n'ont pas une bonne maîtrise .

6-4 Sur plan phonétique

Chaque langue sélectionne un nombre limité de phonèmes et les organise à sa manière. Les élèves arabophones et Kabylophones éprouvent donc des difficultés à articuler certains phonèmes du français parce que ces derniers n'existent pas dans le système phonologique de la langue maternelle, laquelle reste pour eux le système de référence.

4-1 Les voyelles :

L'arabe ne possède que trois voyelles fonctionnelles orale (longues ou brèves) : /a/, /u/,/i/, (on parle du triangle vocalique). Leur réalisation tend respectivement vers [a], ou [e],

Chapitre I.....L'enseignement/ apprentissage de l'oral

[o], ou [u], [i], ou [e], selon l'environnement phonétique. Le système vocalique de l'arabe apparaît comme très réduit par rapport au système vocalique du français. Toutes les voyelles en arabe ont leurs correspondants en français, néanmoins, la pertinence ne s'organise pas de la même manière. Le système vocalique du français (SVF) possède en plus :

- Les voyelles nasales

- Une série de voyelles antérieures arrondies

- Une opposition d'ouverture pour les trois séries :

1-antérieures étirées [i], [e]

2-antérieures arrondies [œ] et [o]

3-postérieures [o] et [u], [y]

4-2 Les consonnes :

Le français possède dix-sept consonnes contre vingt deux en arabe. Les deux langues ont en commun les consonnes suivantes : /b/, /d/ , /f/, /k/, /l/ , /m/, /n/, /s/, /t/, /z/, /r/.

Les oppositions sourdes vs sonore, du type /p/ vs /b/ ou /f/ vs /v/, n'existent pas en arabe, alors que les oppositions sourde vs sonore : /s/ vs /z/, /t/ vs /d/, existent en arabe, néanmoins /k/ vs /g/ n'existe qu'en arabe dialectal.

Conclusion partielle

A partir de ce chapitre, j'ai cerné ce travail de recherche en définissant la compétence orale et tout ce qui concerne l'état général de la place de l'oral dans l'enseignement/apprentissage du FLE chez les apprenants du cycle moyen et en particulier les élèves de 4ème année moyenne

L'objectif de ce chapitre sert à identifier les points essentiels sur la réalité de la compétence orale de FLE, de trouver tous les obstacles et les contraintes de son acquisition afin de les rectifier et de chercher les moyens que les enseignants exploitent pour motiver leurs apprenants à communiquer en langue étrangère.

Chapitre II:
La lecture et son
impact sur la
compétence de l'orale

Introduction

La lecture est une activité intégrée à la vie quotidienne de chacun. On lit sans le savoir, sans le vouloir, sans y prendre garde, on lit sans cesse, panneaux, feuillets publicitaires, affiches, gros titres des quotidiens. Sans cesse, nous sommes invités à la lecture de textes, qu'ils soient brefs ou longs. La lecture s'impose comme une activité qui nous est devenue naturelle, indispensable comme de se nourrir ou se vêtir.

1- Qu'est-ce que lire ?

Pour arriver à une définition précise de ce que c'est que la lecture, il faut d'abord commencer par la définition de terme « lire » Lire, c'est reconnaître les signes graphiques d'une langue, former mentalement ou à voix haute les sens que ses signes ou leur combinaison présentent et leur associer un sens. Dictionnaire Larousse³⁶. D'après la présente définition il paraît que la lecture constitue une pratique signifiante qui vise à donner un sens à un ensemble de mots qu'est le texte. Lire « *c'est être capable d'effectuer les conversions phonèmes/morphèmes, lire c'est construire soi-même une ou plusieurs significations. Enfin, lire c'est certes « construire une ou plusieurs significations... »* ».³⁷

En peu ajouter aussi que la lecture a une autre signification comme étant une l'action d'une pratique visuelle, donc l'action de lire, de déchiffrer visuellement des signes graphiques qui traduisent le langage oral. « *Lecture à haute voix, mentale, silencieuse. Le seul danger est qu'une licence n'en amène une autre et que l'orthographe ne devienne tellement personnelle que la moindre lecture exige un travail de déchiffrement* »(GOURMONT, Esthét. lang. fr. 1899, p. 71).³⁸

1-2 Selon les dictionnaires encyclopédiques : le Robert et Larousse :

1-Le petit Robert définit l'acte de lire comme «action matérielle de lire, de déchiffrer ce qui est écrit. Action de lire, de prendre connaissance du contenu d'un écrit » les deux définitions se complètent car, lire est une activité complexe qui associe déchiffrement et extraction du contenu d'un champ texte.

³⁶ Dictionnaire Larousse, paris, 1998

³⁷ L, MAISONNEUVE, apprentissage de la lecture, méthode et manuel, Tome 1 : apprentissage de la lecture et méthodes de la lecture .Ed. L'Harmattan, 1998, P.40

³⁸ GOURMONT, Esthét. lang. fr., 1899, p. 71

1-Le petit Larousse ; « lire c'est reconnaître les signes graphique d'une langue combinaison représentent de leur associer un sens » lire n'est pas donc seulement explorer des yeux les lettres mais, « lire est de prévoir l'avenir en interprétant des signe qu'on croit significatif. » lire est un assemblage de conduites différentes par connaître les lettres et savoir les associer, cela veut dire prononcer un texte écrit et de prendre conscience du contenu d'un passage écrit.

La lecture étymologiquement vient du latin « lectura » qui signifie : cueillir, choisir.

En effet, la didactique des langues étrangère s'intéresse de plus en plus au processus d'apprentissage de la lecture.

2- L'enseignement/apprentissage de la lecture selon quelques approches :

L'apprentissage de la lecture à une grande importance dans l'enseignement/apprentissage des langues notamment le français, alors, l'importance de la lecture incite toujours des chercheurs et des didacticiens à trouver les méthodes les plus simples et plus à l'apprentissage et propose des solutions pour remédier les problèmes liés aux difficultés d'apprentissage de cette activité.

Dans l'ouvrage « le point sur la lecture » de Claudette Cornaire et Claude Germain : « *un bref retour sur chaque approche et sur son orientation théorique sous-jacente, nous permettre de mieux comprendre cette discipline en voie de constitution qu'est l'enseignement/apprentissage de la lecture en langue seconde et de mettre en lumières les lignes de force des expériences antérieures* »³⁹ (Claudette, 1999 :3). Cet apprentissage suscite l'intérêt des chercheurs sur la place qu'elle occupe dans ces approches suivantes :

³⁹ Claudette Cornaire, Claude Germain, le point sur la lecture, ED CLE international, Québec, 1999

2-1 L'approche structuro-globale audio-visuelle(SGAV) :

Cette approche est inspirée de la psychologie béhavioriste et de linguistique structurale, d'après cette approche, l'apprentissage d'une langue est considéré comme un processus mécanique dans lequel l'apprenant acquiert des structures simples de la langue courante. En effet, l'apprenant est appelé à maîtriser le système phonétique de la langue cible ne lisant ce qu'il a appris oralement.

Lire à haute voix est une activité visant essentiellement la bonne prononciation et l'intonation suivi par un ensemble de question de compréhension du texte.

2-2 L'approche cognitive :

Cette approche est apparue en 1970, elle se fonde sur l'idée que pour comprendre l'apprentissage, il faut tenir compte de la structure cognitive de l'apprenant.

Aussi, selon cette approche l'acte de lire signifie la capacité de l'apprenant de répondre à un certain nombre de question de compréhension d'un texte, elle met ainsi l'accent sur la compréhension, le mécanisme et le rôle de la mémoire dans cette activité.

Par ailleurs, la lecture est une fonction cognitive complexe qui nécessite un mouvement oculaire pendant la lecture. J, Y. Baudoin, dans son ouvrage« psychologie cognitive » définit la lecture comme une activité cognitive qui vise à traiter l'information écrite pour en construire sa signification. Il voit que l'enfant avant qu'il apprenne à lire, doit d'être doté par un grand nombre de mots dans leurs formes vocales.

Il ajoute que « *l'apprentissage de la lecture consiste à identifier les formes écrites de ces mots parlés et à comprendre le principe qui sous-tend la conversion de la forme écrite en forme orale* ». ⁴⁰ *L'objectif serait de comprendre de ce qui est lu.*

⁴⁰ Jean-Yves Baudoin, Guy Tiberghien, « psychologie cognitive : Tome1, l'adulte », Paris : Bréal 2007.p106

Cette démarche pour la lecture en langue étrangère introduit alors deux aspects très significatifs : d'une part, elle propose que la recherche du sens soit l'objectif principal de la lecture et d'autre part, que les documents utilisés soient les plus variés pour motiver la lecture et favoriser l'acquisition du vocabulaire.

En effet, la lecture est une activité complexe à travers laquelle, le lecteur recourt aux processus d'identification des mots, il accède à leurs formes phonologiques et orthographiques aussi qu'à leur sens.

2-3 L'approche communicative :

Elle est basée sur la langue comme étant un moyen de communication, d'interaction entre deux ou plusieurs individus. D'après cette approche, l'acte de lire met en œuvre des composantes linguistiques, textuelles, référentielles et situationnelles (situation de communication). Cette activité s'inscrit dans un processus de communication au cours de la construction du message à partir des propres objectifs de l'apprenant.

La lecture a été définie objectivement avec cette approche par le fait qu'elle « *s'inscrit dans un processus de communication au cours duquel le lecteur reconstruit un message à partir de ses propres objectifs de communication* ». ⁴¹

Cela veut dire que l'apprenant met en place ses connaissances, ses compétences et ses stratégies pour accéder à la compréhension du message.

En effet, ces principales approches en didactique permettent de voir le changement de pratique pédagogique que chaque courant à apporter. Ces approches ont permis aussi la réhabilitation de la lecture, et le plus important, elles démontrent d'une manière différente de travailler la lecture.

Ces approches ont montré qu'il fallait faire comprendre le sens globale du texte.

⁴¹ C, Cornaire et C, Germain dans leur ouvrage « le point sur la lecture », Ed Paris, 1999, p08

3- Les méthodes de lecture :

Une méthode d'apprentissage de la lecture est un ensemble de principes qui organisent les orientations et la mise en œuvre de l'enseignement de la lecture (ONL, 2005). Elle propose des démarches avec une progression et des outils adaptés. Pour Bentolila et B, Germain : quelle qu'elle soit « *une méthode de lecture peut donc s'appuyer plus sur une idéologie et une politique éducative que sur l'objectivité seule des travaux sur l'apprentissage* » (Bentolila, Germain, 2005).

Il existe plusieurs méthodes de lecture, pour E, Charmeux(2007), il existe de plusieurs méthodes d'apprentissage de la lecture e la manière suivante :

Selon lui, apprendre à lire, c'est apprendre à reconnaître les mots par :

1- Le déchiffrage suivant des méthodes synthétique, il s'agit d'un modèle ascendant, c'est-à-dire en allant des unités graphèmes/phonèmes vers les mots.

2- Par une mémorisation globale suivant des méthodes globales et un modèle « un descendant autrement dit, en allant des textes vers aux unités mots.

3- Par le regroupement des deux premières méthodes, en appliquant la méthode mixte.

Par ailleurs, on trouve de variétés de méthodes de la lecture selon B, Germain il y a :

3-1 La méthode synthétique ou syllabique : B, Germain défini cette méthode comme la progression allant de la connaissance des unités (lettres/sons) vers leur combinaison syllabe (écrite/orale) et de la combinaison des syllabes en mot, autrement dit, elle entraînait une découverte de l'écrit en partant des unités les plus petites de la langue orale (phonèmes) et de la langue écrite(graphèmes) pour construire des unités plus grandes comme les syllabes, les mots puis les phrases et en dernier lieu les textes.

Cette méthode apprend à l'élève de :

Distinguer les unités minimales (sons ou lettres) en faisant des activités de discrimination visuelle de lettres et de discrimination auditive des sons de la langue. Effectuer des activités de segmentation de ces unités dans la chaîne écrite (les mots) et la chaîne parlée (le vague de son lorsqu'on parle).

Cette méthode comporte deux voies distinctes :

3-1- a- La voie directe : c'est le moment où l'élève décode les mots en les identifiant par leurs unités graphiques. Il décompose ce qu'il voit en lettre et ensemble de lettres, pour retrouver les correspondances sonores et leurs représentations mentales, leurs sens associés.

3-1- b- La voie directe : elle est considérée comme une lecture orthographique où l'apprenant par sa pratique régulière, identifie plus en plus de mots en bloc sans avoir besoin de les décomposer. Il associe sa mémoire visuelle et sa mémoire phonologique.

Pour que l'apprenant puisse identifier un mot nouveau il faut des stratégies, elles sont souvent personnelles aux apprenants, elles seront enrichies d'expressions multiples de lecture.

La méthode syllabique qui considère l'enseignement de la lecture comme celui de lettres ou des sons, puis celui des syllabes et enfin des mots qui permettent de composer des phrases.

3-2 La méthode analytique : Cette méthode part des grandes unités écrites significatives (le texte, la phrase) pour aller vers leurs composantes (les mots) puis les unités non significatives. Chaque phrase ou chaque mot est une entité qui a son identité propre et son sens associé. Autrement dit, cette méthode consiste à partir des textes, des phrases et des mots pour arriver aux plus petites unités non significatives. Elle part du complexe vers le plus simple et c'est à l'élève d'analyser et de décortiquer cette unité complexe en ses unités constructives.

Chapitre II.....La lecture et son impact sur la compétence de l'orale

Elle privilégie des activités d'hypothèse sur le sens et sur la compréhension ; c'est-à-dire elle est une lecture qui invite les apprenants à formuler des hypothèses, que l'étude de texte permet de les valider ou de les invalider, dans le but d'enrichir le processus de la construction de sens. Elle relie constamment l'observation et l'interprétation comme elle place l'apprenant en situation d'enquête et le conduit à explorer le texte selon un objectif précis. Cette activité amène l'apprenant à une meilleure compréhension du texte.

3-3- La méthode mixte : Elle est la méthode la plus pratiquée, elle tente de réunir les deux méthodes précédentes. Cette méthode va du texte ou bien de la phrase vers la lettre, « de la lecture de la phrase et du mot à l'analyse des éléments »⁴². C'est pour cela elle est considérée comme une méthode analytique. L'apprenant reconnaît directement les mots, voit les phrases qu'il a mémorisées, alors il va lire rapidement et parcourir directement au sens.

4-La compréhension et le vocabulaire sont la structure profonde dans l'acte de la lecture

Pour que les mots soient identifiés et leurs significations activées, le lecteur doit faire appel à des habiletés essentielles que se sont le décodage et la fluence de lecture (habileté intégratrice qui permet la jonction entre l'identification et la compréhension), qui seraient selon Bianco un prédicteur essentiel des performances de compréhension.

4-1- La compréhension :

La compréhension selon Michel Fayol : « l'objectif de la lecture est la compréhension d'un texte. L'objectif qui se trouve en dehors de l'activité elle-même. Pour ce faire le lecteur passe par un double traitement de l'information : le traitement des mots écrits et la compréhension du contenu ».⁴³

A l'acte de lecture, pour lire, il faut se baser sur la compréhension du texte.

Autrement dit, à l'acte de lecture, il faut identifier le sens des mots qui constituent le texte, il faut aussi reconnaître les mots, traiter et comprendre les phrases et le plus loin les textes.

⁴² F, Moirand : cité par, Abdelkader Amir, diagrammes pour la lecture, O, N, P, S, Alger, 1990, p.46

⁴³ Michel, F. « la compréhension : évaluation, difficultés et intervention ». Conférence de consensus, Paris 4-5 décembre 2003.

A travers ces processus, l'apprenant mobilise des capacités cognitives qui se sont développées en amont de l'apprentissage de la lecture (perception, la mémoire et traitement linguistique...etc.)

4-2- Le vocabulaire :

La richesse et la variété du vocabulaire sont la base du potentiel de compréhension de l'élève. Le vocabulaire oral est composé de mots que les élèves comprennent et peuvent utiliser correctement en parlant. Un autre vocabulaire qui est important, le vocabulaire visuel est composé de mots qu'ils peuvent l'utiliser correctement en écrivant.

En effet, l'apprenant doit beaucoup lire pour augmenter son vocabulaire visuel et oral (MEO, 2003) « l'enseignant présente chaque jour des mots nouveaux aux élèves (présente des mots importants pour la compréhension des textes, des mots utiles, fréquemment rencontrés dans leurs lectures, des mots plus difficiles possédant une signification différente selon le contexte....).

La compréhension et le vocabulaire ont un impact direct sur l'acte de lecture et sur l'acquisition du français langue étrangère.

5-Les stratégies de la lecture

Ce sont les moyens que les lecteurs mettent en œuvre pour arriver à la compréhension d'un texte. C'est la manière dont on lit un écrit.

Parmi les stratégies de la lecture les plus pratiquées :⁴⁴

5-1 la lecture balayage :

C'est lorsque le lecteur cherche rapidement de prendre connaissance d'un texte, il doit tirer que l'essentiel, les détails ne l'intéresse pas. Dès qu'il trouve ce qu'il cherche, il néglige le reste. Cette lecture exige la maîtrise d'une stratégie d'élimination qui permet aux lecteurs d'identifier rapidement ce qui est utile à la lecture et de choisir ce qui est avantageux pour lire.

⁴⁴ Ibid.

5-2 la lecture sélective (repérage) :

C'est une stratégie adoptée lorsqu'il ya une nécessité de recherche d'une information ponctuelle. Cette lecture est pratiquée souvent dans la vie quotidienne par exemple, la consultation d'un annuaire téléphonique ou le dictionnaire où le lecteur sait au préalable ce qu'il veut trouver comme information.

5-3 la lecture détaillée ou studieuse :

C'est une lecture attentive qui vise de tirer le maximum des informations. Elle se fait avec un crayon à la main pour que le lecteur puisse souligner, relever certains éléments et prendre des notes ; Il y a fréquemment des relectures de certains passages car ils sont significatifs pour le lecteur.

5-4- la lecture cursive :

Elle se fait en milieu scolaire ; c'est la lecture la plus libre car elle permet aux élèves d'être lecteurs autonomes, elle cherche la découverte d'un grand nombre de textes.

5-5 la lecture analytique :

Elle est destinée à analyser les textes tout en cherchant de construire des significations détaillées d'un texte. Elle se base sur l'observation pour arriver à une interprétation qui a pour but de développer la capacité d'analyse chez le lecteur autonome.

5-6 la lecture oralisée :

Il s'agit de lire un texte à haute voix par exemple, lire ou raconter une histoire aux élèves ; elle oblige le lecteur à suivre le texte quasiment mot après mot.

Elle sert à amener les élèves à aimer la lecture et à connaître l'élément principal dans cette lecture : c'est le lecteur puisque l'interprétation d'un texte repose sur lui, grâce à sa voix, il rend le texte vivant.

5-7- la lecture silencieuse :

Elle s'éloigne de celle de l'oralisation, elle permet d'attribuer directement un sens à la forme écrite / graphique et elle permet aussi de découvrir le texte.

La lecture silencieuse est très efficace et rapide que la lecture oralisée.

5-8- la lecture active :

C'est une stratégie et technique permettant de rendre profitable et efficace la lecture d'un texte : c'est lorsque le lecteur veut réaliser une tâche à partir d'un texte contenant des consignes par exemple, préparer un plat, utiliser un mode d'emploi, etc. C'est une lecture discontinue, caractérisée par des mouvements de va- et -vient entre le texte et le travail à réaliser.

6- Le passage de la lecture à la production orale

Inciter un élève à lire, c'est un moment opportun pour lui donner la chance de s'exprimer en développant les différentes habiletés qui composent sa compétence orale dont il aura besoin soit au sein de la classe, ou ailleurs.

L'activité la plus importante dans la lecture c'est l'écoute, l'apprenant doit apprivoiser son oreille à écouter les documents sonores pour qu'il soit capable de lire et de comprendre les divers textes auxquels il est exposé.

Un apprenant, qui lit, doit maîtriser les règles phonétiques qui l'aident à bien prononcer et articuler les mots avec une intonation précise. Grâce à l'écoute et à la répétition des mots et des phrases tout en entier, l'apprenant sera en mesure de lire des paragraphes enchaînés, ce qui peut le motiver à s'exprimer en FLE. De ce fait, l'enseignant doit créer un climat favorable de telle sorte que l'élève soit capable de lancer des phrases en langue française sans avoir peur de commettre des erreurs.

Chapitre II.....La lecture et son impact sur la compétence de l'orale

Lors de la séance de lecture, il vaut mieux que l'enseignant adopte une stratégie et une méthode efficace qui facilite l'expression orale des apprenants. Il doit les inciter à intervenir et à interagir avec lui. Il doit leur laisser un espace de liberté en les sollicitant à participer sans les sanctionner en cas d'erreur, il doit favoriser le travail de groupe, il doit amener ses élèves à s'auto-corriger et à se co-corriger.

La pratique de la lecture aide l'élève à développer plus de compétences, surtout celle de l'oral. Elle joue un rôle primordial dans l'acquisition des différentes règles qui régissent la langue française.

Donc, un élève peut enrichir son répertoire lexical à travers la lecture en manipulant des sons, des rythmes, des intonations, des structures langagières et la prise en compte de leur organisation syntaxique et morphologique. (DamienChabanal, *Dispositifs d'acquisition phonologique et didactique de l'oral*, novembre 2011)

Conclusion partielle

D'après les recherches que j'ai effectuées sur la lecture, dans ce chapitre j'ai focalisé la réflexion sur l'enseignement/apprentissage de la lecture, et de montrer les dimensions que je peux accumuler et acquérir dans la compétence de l'oral à travers la lecture et de montrer la relation qui en existe et l'impact de la lecture sur la compétence de l'oral chez les apprenants de 4^{ème} année moyenne, et ce que je vais essayer de confirmer dans le chapitre suivant.

Cadre Pratique

Chapitre III :

Introduction

Dans le but d'expliciter l'impact et la place de la lecture dans l'enseignement/apprentissage de l'oral au cycle moyen en particulier cas des élèves de 4^{ème} année moyenne, et Qu'est-ce qu'elle peut apporter comme avantages dans la compétence de l'orale.

Démarche méthodologique

Présentation du lieu de l'expérimentation :

Dans le but de réaliser cette expérimentation, j'ai travaillé avec les apprenants de 4^{ème} année moyenne dans l'établissement scolaire 11 décembre 1961 à Bordj Bou Arreridj qui se situe près de la clinique Zeraïbi cité 1008

1-2 Présentation de l'échantillon :

J'ai choisi une classe de 4^{ème} AM avec 34 apprenants dans 23 filles et 11 garçons, dont j'ai choisi comme activité l'expression orale, cette classe qui a toutes les conditions pour effectuer cette expérimentation et atteindre les objectifs espérés

1-3 méthode utilisée dans l'expérimentation ;

J'ai opté pour la méthode comparative en recueillant les données à partir des réponses et de l'expression orale des apprenants au cours des séances de l'expression orale, pour pouvoir interpréter et analyser les résultats escomptés cette comparaison aurait découlée sur le degré de la compétence orale en introduisant plusieurs activités de lecture (textes du manuel scolaire des fables des pièces théâtrales)

Choix du corpus :

J'ai choisi de travailler avec les apprenants de 4^{ème} AM puisque dans cette étape que l'apprenant finalise ses acquis durant les 4 ans du moyen et pour qu'il sorte avec les résultats escomptés par le programme du ministère de l'éducation et de l'enseignement.

Matériel de l'expérimentation :

Dans le but de réaliser cette expérimentation, j'aurai prévu de choisir comme matériel pédagogique le manuel scolaire de 4^{ème} AM , les textes , les fables, des petites histoires, contes, et des pièces théâtrales)

3- Objectif de la recherche

Cette expérimentation a pour objectif de montrer l'impact de la lecture dans le développement de la compétence de l'oral chez les apprenants de 4^{ème} AM, dans le but d'améliorer Leurs capacités communicatives.

Déroulement des séances

Séance numéro 01

Dans cette séance, j'ai prévu de proposer un sujet connu mais sans aucun support par exemple le sport, le but c'est de faire interpréter toute la classe et de les inciter à parler afin de découvrir leurs capacités et les obstacles de l'expressions orale

Activité : expression orale

Support : aucun

Objectifs : découvrir les obstacles et les capacités dans cette séance j'aurai prévu de suivre la démarche d'une séance d'expression orale libre suivie par une série de questions :

Questionnaire destiné aux apprenants :

1-Quel est ton sport préféré ?

2-Pour quoi tu préfères ce sport ?

3-Depuis quand tu le pratiques ?

4-Quel est le but de pratiquer ce sport ?

A travers la série de questions, j'aurai prévu d'aider l'apprenant à retrouver les mots nécessaires pour s'exprimer et de lui corriger les fautes de prononciation, le masculin et le féminin, le pluriel et le singulier, et la grammaire.

Résultats escomptés :

A travers cette séance, j'aurai pu constater que les apprenants n'auraient pas pu trouver les mots nécessaires, et ils vont commettre beaucoup de fautes, et peu d'élèves qui vont répondre volontairement.

Séance numéro : 02

Dans cette séance, j'aurai prévu de faire une séance de lecture afin de réaliser une séance d'enseignement ordinaire de la compréhension de l'écrit

Dans laquelle j'aurai prévu de choisir un texte argumentatif à partir du manuel scolaire dans le projet 01, séquence 02 p44.

Projet 1 : je lis et je comprends.

Activité : compréhension de l'écrit.

Support : la méditerranée est malade page 44 Paul Evan RESE.

Objectifs : prendre la parole

Dans cette séance j'aurai prévu de suivre la démarche d'une séance de compréhension de l'écrit, commençant par la stratégie de la lecture silencieuse pendant cinq minutes passant à la lecture à haute voix suivie par une série de questions afin d'y répondre oralement.

Questions destinées aux apprenants

-Qui est l'auteur de ce texte ?

-A qui s'adresse-t-il ?

-Quel en est le thème ?

-Quelle est la thèse soutenue dans ce texte ?

-De quelle maladie souffre la mer Méditerranée ?

-Combien d'arguments sont utilisés dans le texte ? Citez-les.

-Par quels connecteurs sont-ils-introduits ?

A travers cette séance de compréhension écrite j'aurai prévu de motiver la notion de mémorisation des informations données et pour que l'apprenant a quelque chose à dire c'est-à-dire lui prêter les informations et les mots nécessaires afin de les rendre sous forme de réponses.

Résultats escomptés :

A travers cette séance, j'aurai pu constater que les apprenants vont commettre moins d'erreurs sauf au niveau de la prononciation, la liaison, les mots longs et scientifiques, et qu'ils n'auraient pas trouvé des difficultés comme la séance précédente, car ils ont déjà les mots nécessaires pour s'exprimer oralement.

REMARQUE :

Cette méthode va être présente dans plusieurs séances et avec les différents types des textes (argumentatifs explicatifs narratifs...) qui se trouvent de le manuel scolaire de 4ème AM

Séance n : 03 :

Dans cette séance j'aurai prévu de faire une séance d'expression orale, j'aurai prévu de destiner un travail à chaque apprenant, lui proposer une lecture soit un compte ou une fable ou lui donner la liberté du choix l'apprenant peut lire ce qu'il veut.

Activité : expression orale

Support : les fables de la fontaine, les contes

Objectifs : motiver les apprenants à lire, à s'exprimer couramment, Acquérir la compétence interculturelle, enrichir son vocabulaire, Faire travailler la mémorisation.

Ce travail va être réalisé à la maison dans environ deux ou trois jours afin de la raconter dans la classe, suivie par une série de questions :

Questionnaire destiné à l'apprenant :

-c'est quoi une fable ? Un conte ? (la définition)

- Qu'est-ce que tu as lu ?

-Quelle est la morale apprise après cette lecture ?

A travers cette séance d'expression orale, j'aurai prévu de motiver les apprenants à faire de la lecture, en exploitant la fable et le conte et de sortir du cadre habituel de l'enseignement/apprentissage du FLE au cycle moyen en Algérie.

Résultats escomptés :

Des poses lors de la narration, l'élève a la glottophobie et l'anxiété, moins d'erreur, vocabulaire plus riche, la découverte de l'autre culture, la compétence de l'orale est plus progressé chez l'apprenant.

Cette méthode va se répéter plusieurs fois.

Séance 04 :

Dans cette séance j'aurai prévu de proposer une pièce théâtrale ou un dialogue aux apprenants pour l'apprendre à la maison afin de le tourner en classe dans un groupe ça dépend des personnages présentés dans la pièce ou le dialogue.

Activité : expression orale

Support : pièces théâtrales, dialogues

Objectifs : motiver les apprenants à communiquer entre eux, prendre la parole devant un public, et pourquoi pas aider l'apprenant à découvrir ses talents.

Résultats escomptés :

A travers les 04 séances j'aurai prévu de motiver l'apprenant à lire à ne pas commettre d'erreurs, enrichir son vocabulaire renforcer le travail de groupe chez les élèves de 4ème AM et les motiver à communiquer entre eux en FLE, et de dépasser leurs obstacles communicatifs l'anxiété et la glottophobie.

Et surtout les préparer à surmonter les défis aux futures épreuves des cursus secondaire et universitaire

Conclusion

Conclusion

A travers l'expérimentation que j'aurai prévue de réaliser avec les apprenants de la 4^{ème} AM afin de vérifier l'impact de la lecture sur la compétence de l'orale j'aurai pu dire que la lecture serait un outil didactique d'enseignement/apprentissage du FLE qui peut apporter beaucoup de d'intérêts en matière de la compétence orale et du niveau des apprenants, il suffit juste de l'utiliser à bon escient.

J'aurai pu dire que la lecture aurait réussi à donner aux apprenants : l'envie, le plaisir, la motivation et une grande richesse du vocabulaire. C'est une activité qui pourrait influencer et développer sensiblement la compétence de l'expression orale de l'apprenant. Lire plusieurs textes et ouvrages (fables contes articles de presse..etc) lui permettrait également de prendre la parole d'une façon plus audacieuse et autonome.

L'apprentissage des langues étrangères est une clé qui permet à l'apprenant de comprendre le monde qui l'entoure, de communiquer avec lui et d'agir en conséquence.

L'objectif premier de l'apprentissage du FLE est d'amener l'apprenant à s'exprimer à l'oral comme à l'écrit avec aisance et spontanéité. Toutefois, avec les dernières approches didactiques qui sont destinées à l'enseignement/apprentissage du FLE, il s'avère que la priorité est accordée plus à l'écrit qu'à l'oral. Or, la maîtrise de ce dernier demeure l'arme de l'apprenant à l'aide duquel il peut garder sa face tout en réagissant convenablement dans les diverses situations de communication avec autrui.

Cette recherche vise à mettre en lumière l'impact et l'importance de la lecture dans L'enseignement/apprentissage de l'oral au moyen. Pour ce faire, j'ai soulevé la problématique suivante :

Comment l'enseignement/apprentissage de la lecture influe-t-il sur le développement de la compétence orale en FLE chez les apprenants de 4^{ème} AM ?

Pour répondre à cette problématique, j'ai proposé quelques hypothèses. Je suppose que :
-L'enseignant peut faire appel à différentes approches et méthodes de la lecture pour améliorer la compétence orale de ses apprenants.

Conclusion

-accorder plus de temps aux élèves pour s'exprimer oralement

-la lecture des différents types de textes, les contes, fables, pièces théâtrales, et dialogues peuvent motiver l'apprenant à s'exprimer oralement en FLE.

-la lecture enrichi le vocabulaire des apprenants ce qui leur permettra de maîtriser la langue.

Pour vérifier ces hypothèses j'aurai opté pour la méthode comparative en recueillant les données à partir des repenses des élèves et de leurs expression orale. Pour les confirmer il faut mener une enquête sur le terrain, ce qui est impossible à cause de l'épidémie qui a touché le monde entier (COVID 19), Mais j'aurai pu dire que la lecture serait un outil didactique d'enseignement/apprentissage du FLE qui peut apporter beaucoup d'avantages relatifs à la compétence orale.

Résumé

Le travail que j'ai entrepris a eu comme point de départ un cadre conceptuel en deux Chapitres : Le premier L'enseignement/apprentissage de l'oral, dont j'ai fait une étude globale sur la didactique de l'oral et l'apprentissage des langues. L'objectif de ce travail est de développer la compétence de l'oral chez les élèves de 4ème AM c'est pour cela que j'ai mis la lumière sur la notion de compétence, pour réaliser ce travail il faudrait aussi mettre l'accent sur l'enseignement de la langue française dans le contexte Algérien et en particulier au niveau de l'oral pour connaître les raisons qui empêchent la prise de parole.

Dans le deuxième chapitre j'ai mis en exergue le rapport existant entre la lecture et le développement de la compétence orale des élèves, il s'agit précisément d'explicitier les différents outils qui interviennent dans l'enseignement/apprentissage de la lecture et leurs effets sur le développement de la compétence orale des apprenants.

La deuxième partie : c'est la partie pratique

Dans cette partie j'aurai prévu de faire une expérimentation dans plusieurs séances en essayant de prouver que la lecture pourrait développer la compétence orale chez les apprenants de 4ème AM dans plusieurs situations.

Références
Et bibliographies

❖ *Ouvrages*

1. Atlan. L'utilisation des stratégies d'apprentissage d'une langue dans un environnement des TICE, REVUE ALSIC Vol. 3, numéro 1, juin 2000.
2. Bellenger.L, cité par Mairel, CH. Blochet, P « *Maîtriser l'oral*, MAGNARD, 1998.
3. Besse.H, *méthodes et pratiques des manuels de langue*, Didier, coll. Essais.1985.
4. C, Cornaire et C, Germain dans leur ouvrage « le point sur la lecture », Ed Paris, 1999.
5. Cité in Claude Springer, Maître de conférences, Université Marc Bloch, Strasbourg.
6. Cité par J.P.Cuq, I.Gruca, Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, PUG.
7. Claudette Cornaire, Claude Germain, le point sur la lecture, ED CLE international, Québec, 1999
8. F, Moirand : cité par, Abdelkader Amir, diagrammes pour la lecture, O, N, P, S, Alger, 1990.
9. Goanach.G, *théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, CREDIF Hatier, 1987.
10. GOURMONT, Esthét. lang. fr., 1899.
11. J.L.WOLFS. *méthodes de travail et stratégies d'apprentissage*. Pédagogie en développement, 1998, p 15.
12. J.P. Cuq, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, PUG.2002.
13. Jean-Yves Baudoin, Guy Tiberghien, « psychologie cognitive : Tome1, l'adulte », Paris : Bréal 2007.p106
14. Kramch.C, *interaction et discours dans la classe de langue*, HATIER CREDIF, 1984.
15. Kramsch C., *interaction et discours dans la classe de langue*, HATIER-CREDIF ; «LAL».
16. L, MAISONNEUVE, *apprentissage de la lecture, méthode et manuel*, Tome 1 : *apprentissage de la lecture et méthodes de la lecture* .Ed. L'Harmattan, 1998.
17. Marie-José Gremmo, Henri Holec, *la compréhension orale : un processus et un comportement*, le français dans le monde recherches et applications, N° spécial Fév. /Mars 1990.
18. Martinez .P, « Didactique des langues étrangères », PUF ; « Que sais-je ».
19. Michel, F. « la compréhension : évaluation, difficultés et intervention ». Conférence de consensus, Paris 4-5 décembre 2003.
20. Ministère de l'éducation nationale, *Programmes de la 3ème année moyenne*, juillet 2004.

Références bibliographiques

21. Revue « *el mourabbi* », La réforme du système éducatif, *avril-Mail/2004 N° 1* extrait du site www.cndp.dz
22. Springer. C, *Que signifie aujourd'hui devenir compétent en langues à l'école ?* Université Marc Bloch, Strasbourg. In *Langues Modernes*, novembre 1999
23. Yves Roux.P, L'ORAL EN CLASSE DE LANGUE : de la production à l'expression in *le français dans le monde*, N°327.

❖ **Dictionnaire**

1. Dictionnaire Larousse, paris, 1998
2. Dubois, J *Dictionnaire de linguistique*, LAROUSSE, 2002.
3. J.P,Cuq, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, CLE International, 2003.
4. J.P.Cuq. *cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, CLE International, 2002.

❖ **Sitographies**

1. Disponible sur : <http://books.google.dz>.
2. Disponible sur: <http://eprints.aidenligne-français-université.auf.org/31/Consulté> le 19 Ferrier 2020.